

Objectifs spécifiques

La mission vise à :

1. Apprécier la pertinence du projet au regard des besoins des populations affectées et du contexte post-séisme.
2. Évaluer la cohérence interne du projet ainsi que sa cohérence externe avec les interventions des autres acteurs présents dans les zones concernées.
3. Mesurer le niveau d'atteinte des résultats et des indicateurs définis dans le cadre logique du projet.
4. Analyser l'efficacité et l'efficience des interventions mises en œuvre.
5. Identifier les effets directs et indirects du projet sur les bénéficiaires, les ménages et les communautés locales.
6. Analyser la contribution spécifique de l'IECD Maroc dans la dynamique de relance post-séisme et sa valeur ajoutée par rapport aux autres acteurs.
7. Réaliser une analyse des interventions complémentaires menées par d'autres organisations dans les mêmes zones afin de situer l'action du projet dans son écosystème.
8. Capitaliser les approches, outils, dispositifs et mécanismes opérationnels mis en œuvre dans le cadre du projet.
9. Identifier les facteurs de réussite, les contraintes, les limites et les adaptations réalisées durant la mise en œuvre.
10. Formuler des recommandations opérationnelles, stratégiques et programmatiques pour l'IECD Maroc et ses partenaires.

3. Questions évaluatives indicatives

L'évaluation devra notamment répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure le projet répond-il aux besoins prioritaires des populations affectées par le séisme ?
- Les activités mises en œuvre sont-elles pertinentes et adaptées au contexte socio-économique local ?
- Dans quelle mesure les objectifs et résultats du projet ont-ils été atteints ?
- Quels sont les principaux effets observés au niveau des bénéficiaires (économiques, sociaux, éducatifs, organisationnels) ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à la relance économique locale et à la résilience des communautés ?

- Quelle est la valeur ajoutée spécifique de l'IECD Maroc dans la mise en œuvre du projet et dans la coordination avec les autres acteurs ?
- Quelles approches et modalités d'intervention ont été les plus efficaces ?
- Quels sont les principaux facteurs de succès et les obstacles rencontrés ?
- Quelles leçons peuvent être tirées pour améliorer les interventions futures en contexte de crise ?
- Quelles recommandations peuvent être formulées pour renforcer la durabilité des acquis ?

4. Périmètre de la mission

La mission couvre :

- L'ensemble des composantes du projet AMEAL :
 - Appui à la relance entrepreneuriale ;
 - Appui à la restauration du préscolaire ;
 - Accompagnement communautaire et renforcement de la résilience ;
 - Coordination et mobilisation des acteurs locaux.
- Les zones d'intervention du projet, notamment la province d'Al Haouz et les communes ciblées dans le cadre de l'intervention post-séisme.
- La période complète de mise en œuvre du projet jusqu'à sa clôture.

5. Méthodologie attendue

Le prestataire devra proposer une méthodologie détaillée et rigoureuse, incluant au minimum :

- Une revue documentaire approfondie (documents de projet, rapports d'activités, outils de suivi-évaluation, rapports partenaires).
- Des entretiens semi-directifs avec l'équipe IECD Maroc, CARE Maroc et les partenaires institutionnels et associatifs.
- Des entretiens avec les bénéficiaires directs (entrepreneurs, éducatrices, familles, acteurs communautaires).
- Des focus groups thématiques selon les composantes du projet.

- Une analyse des interventions des autres acteurs présents dans les zones ciblées (ONG, institutions publiques, initiatives locales).
- Une analyse basée sur les critères OCDE-CAD (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, effets, durabilité).
- Une approche participative intégrant les parties prenantes locales.
- Une triangulation systématique des données afin de garantir la fiabilité des résultats.

6. Livrables attendus

Le prestataire devra produire :

1. Une note de cadrage méthodologique détaillant la compréhension de la mission, la méthodologie, les outils et le plan de travail.
2. Les outils de collecte de données (guides d'entretien, grilles, questionnaires).
3. Un rapport provisoire d'évaluation et de capitalisation.
4. Un rapport final consolidé intégrant les commentaires des parties prenantes.
5. Une note de capitalisation synthétique mettant en évidence les bonnes pratiques, innovations et enseignements clés.
6. Une présentation PowerPoint des résultats et recommandations.

7. Résultats attendus

À l'issue de la mission :

- Une évaluation complète et documentée des résultats et effets du projet AMEAL est disponible.
- La contribution de l'IECD Maroc dans la réponse post-séisme est analysée et documentée.
- Un état des lieux des interventions des autres acteurs dans les zones ciblées est réalisé.
- Les pratiques pertinentes et approches efficaces sont identifiées et capitalisées.
- Des enseignements opérationnels et stratégiques sont formulés.
- Des recommandations concrètes et exploitables sont proposées pour les futures interventions.

8. Durée et période de la mission

La mission sera réalisée sur une période estimée entre 20 et 30 jours ouvrables, entre juillet 2026 et septembre 2026.

Le calendrier détaillé sera défini conjointement avec le prestataire sélectionné lors de la réunion de cadrage.

Les sièges de CARE Maroc et de l'IECD Maroc sont basés à Casablanca, où sont également localisées les équipes support des deux organisations.

Toutefois, la coordination opérationnelle du projet AMEAL est assurée depuis Marrakech, où est basée l'équipe projet ainsi qu'un bureau opérationnel dédié au projet.

Les interventions du projet se concentrent principalement dans la province d'Al Haouz et les zones impactées par le séisme. Dans le cadre de cette mission, le prestataire est mené à prévoir des déplacements et visites terrain dans les zones d'intervention concernées afin de rencontrer les bénéficiaires, partenaires et parties prenantes du projet.

9. Profil du prestataire

Le prestataire devra justifier :

- D'une expérience confirmée en évaluation de projets de développement ;
- D'une expertise en capitalisation et gestion des connaissances ;
- D'une bonne connaissance des contextes de crise, post-crise ou post-catastrophe ;
- De compétences solides en méthodologies qualitatives et quantitatives ;
- D'une expérience dans les domaines de l'entrepreneuriat, du développement local, de l'éducation ou de l'insertion économique serait un atout ;
- D'une capacité démontrée à travailler avec des acteurs institutionnels et ONG internationales.

10. Modalités de supervision

La mission sera supervisée par l'équipe de coordination de l'IECD Maroc, en collaboration avec CARE Maroc.

Les livrables feront l'objet de validations successives :

- Validation de la note de cadrage ;
- Validation du rapport provisoire ;
- Validation du rapport final.

Des réunions de suivi pourront être organisées à chaque étape clé.

11. Composition du dossier de candidature

Les prestataires intéressés sont invités à soumettre :

Offre technique

Comprenant au minimum :

- Une compréhension de la mission ;
- La méthodologie proposée ;
- Le planning prévisionnel ;
- Les références similaires ;
- La composition de l'équipe mobilisée.

Offre financière

Présentée en montant forfaitaire TTC et détaillant les principaux postes de coûts.

Documents administratifs

- CV des expert·e·s mobilisé·e·s ;
- Références et attestations de bonne exécution de missions similaires.

12. Critères de sélection

Les offres reçues seront évaluées selon les critères suivants :

Critères	Pondération
Qualité de la méthodologie proposée	50%
Expérience et profil de l'équipe	30%
Offre financière	20%

13. Modalités de soumission

Les offres techniques et financières devront être transmises par email avec l'objet :

« Recrutement cabinet – Evaluation finale projet AMEAL »

Au l'adresses suivante : ELMEHDI.MAAROUF@iecd.org /
hanane.termi@iecd.org

La date limite de soumission des candidatures est fixée au : 30/06/2026

Seuls les prestataires présélectionnés seront contactés.

14. Principes et valeurs attendus

Le prestataire retenu devra respecter les principes d'éthique, de confidentialité et de protection des données des bénéficiaires.

